

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°OBR/02./S/2026-2027 (RELANCE) POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'OBR

Date de Publication : 20./08./2026

Date d'Ouverture : 08./09./2026

1. Objet.

L'Office Burundais des Recettes relance un Appel d'Offres pour le recrutement d'un Cabinet pour le Commissariat aux Comptes de l'OBR, conformément aux termes de référence se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres. Leur travail consistera à conduire un audit comptable et financier des opérations de l'Office Burundais des Recettes pour l'exercice clos au 30 juin 2026.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% par le Budget Général de l'État, exercice 2026-2027.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

5. Délai d'exécution

La durée de la mission s'étend sur l'exercice budgétaire et comptable de Juillet 2025 à juin 2026.

Cette mission pourra être reconduite une fois, conformément au Code des Marchés Publics du Burundi, sur appréciation des prestations et consentement des deux parties au contrat.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout Cabinet indépendant remplissant les conditions juridiques, les capacités intellectuelles et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout cabinet concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérés à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de **7h 30' à 17h 30'**, heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II,
Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il peut également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables et à verser sur le compte n° **CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard **le 08./09/2026 à 9h30', heure locale**. Elles porteront obligatoirement la mention : « **Offre pour le Commissariat aux Comptes de l'OBR, DAO N°OBR/02./S/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 08./09/2026 à 10h 00'.** »

L'ouverture des offres aura lieu **le 08./09/2026 à 10h 00'** dans l'une des salles de réunion de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura.

NB :

- Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée seront irrecevables.
- L'ouverture des offres se fera en deux temps. Dans un premier temps, les offres techniques seront ouvertes et analysées. Dans un deuxième temps, après l'approbation du procès-verbal d'analyse des offres techniques par la Personne Responsable des Marchés à l'OBR, seules les offres financières des soumissionnaires qualifiés techniquement seront ouvertes et analysées.

9. Délais d'engagement

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

10. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'OBR au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 18/08/2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

